

Budget primitif 2024

Chaponost | 7 mars 2024



- 1 – Les orientations politiques**
- 2 – Présentation synthétique**
- 3 – Budget de fonctionnement 2024**
- 4 – Budget d'investissement 2024**
- 5- Projection de la dette au 31/12/2024**
- 6 – Budget annexe de l'assainissement**

1 – LES ORIENTATIONS POLITIQUES

- **Non augmentation des taux de taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties**
- **Inscription des crédits de paiement nécessaires à la réalisation des 2 nouveaux équipements publics : construction d'une nouvelle MJC et construction d'un restaurant scolaire, d'une salle polyvalente**
- **Poursuite des actions liées à la transition écologique**

2 – PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	Projet BP 2024	CHAPITRE	Projet BP 2024
011-Charges à caractère général	2 703 963,00 €	013-Atténuations de charges	170 000,00 €
012-Charges de personnel	6 488 930,00 €	70-Produits des services et du domaine	1 057 948,00 €
014-Atténuations de produits	471 000,00 €	73-Impôts et taxes	9 837 552,00 €
65-Autres charges de gestion courante	1 635 694,00 €	74-Dotations et participations	1 289 150,00 €
66-Charges financières	207 326,00 €	75-Autres produits de gestion courante	342 000,00 €
67-Charges exceptionnelles	5 000,00 €		
Sous total dépenses réelles	11 511 913,00 €	Sous total recettes réelles	12 696 650,00 €
023-Virement section d'investissement	554 737,00 €	042-Opérations d'ordre entre sections	70 000,00 €
042-Dot Amt et Prov	700 000,00 €		
Sous total dépenses d'ordre	1 254 737,00 €	Sous total recettes d'ordre	70 000,00 €
TOTAL	12 766 650,00 €	TOTAL	12 766 650,00 €

INVESTISSEMENT

CHAPITRE	Projet BP 2024	CHAPITRE	Projet BP 2024
040-Opérations d'ordre entre sections	70 000,00 €	021-Virement section fonctionnement	554 737,00 €
		040-Amortissement des immobilisations	700 000,00 €
041-Opérations patrimoniales	150 000,00 €	041-Opération patrimoniales	150 000,00 €
Sous total dépenses d'ordre	220 000,00 €	Sous total recettes d'ordre	1 404 737,00 €
20-Immobilisations incorporelles	37 110,00 €	10-Dotations fonds divers et réserves	698 750,00 €
21-Immobilisations corporelles	464 457,80 €	13-Subventions d'investissement	1 148 085,00 €
23-Immobilisations en cours	938 000,00 €	16-Emprunts et dettes assimilées	3 528 000,00 €
26- Participations	10 000,00 €		
3052-Opération MJC	2 860 691,20 €		
3053-Opération restauration scolaire	1 400 000,00 €		
16-Emprunts en euros	849 313,00 €		
Sous total dépenses réelles	6 559 572,00 €	Sous total recettes réelles	5 374 835,00 €
TOTAL	6 779 572,00 €	TOTAL	6 779 572,00 €

TOTAL GENERAL DEPENSES	19 546 222,00 €	TOTAL GENERAL RECETTES	19 546 222,00 €
-------------------------------	------------------------	-------------------------------	------------------------

2 – PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

Recettes réelles de fonctionnement = 12 696 650 €

-
Dépenses de gestion = 11 304 587 €

=
Epargne de gestion = 1 392 063 €

-
Intérêts de la
dette
= 207 326 €

=
Epargne brute = 1 184 737 €

-
Remboursement
de la dette
= 621 313 €

=
CAF nette
= 563 424 €

Recettes d'investissement

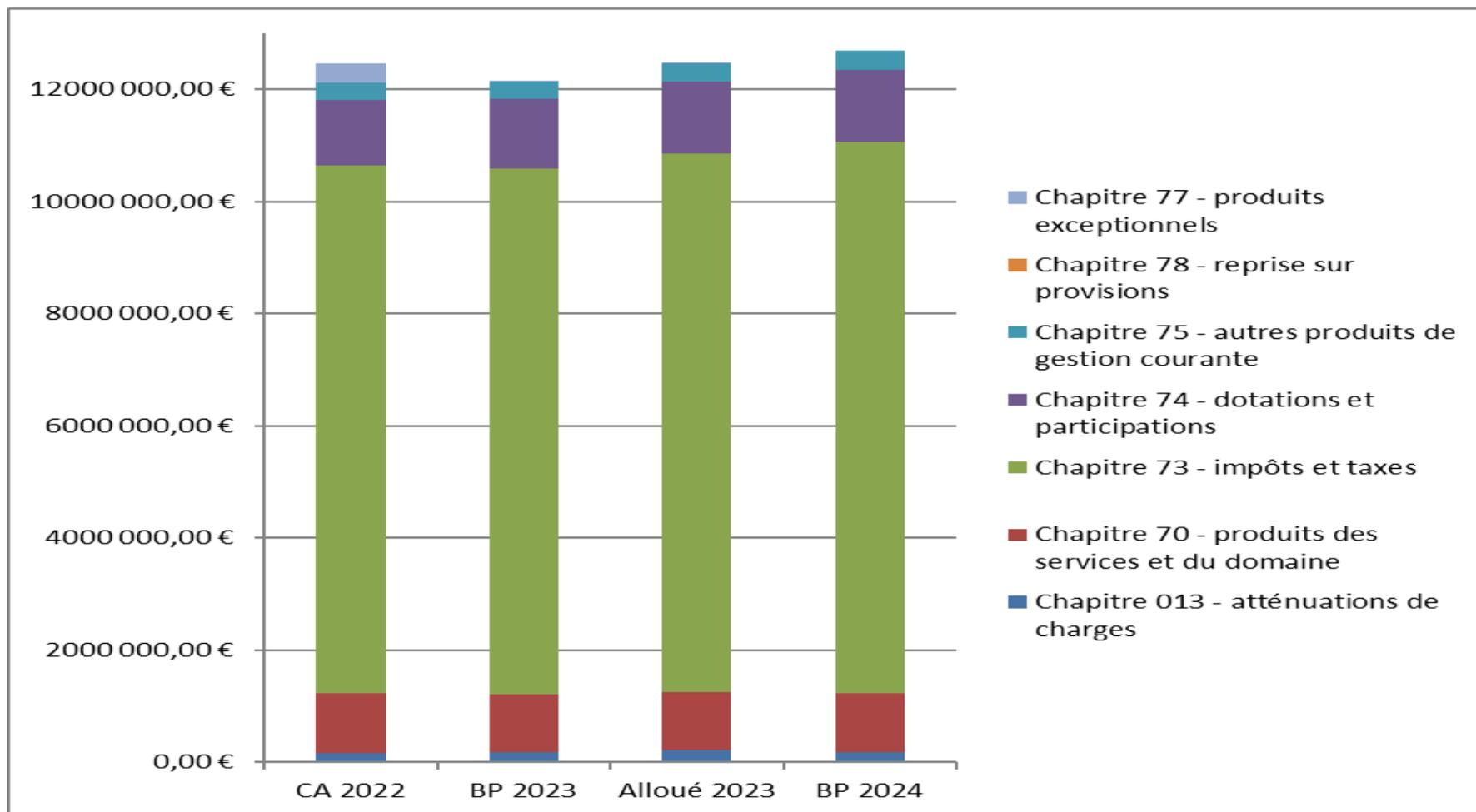
+
Dotations
et subventions
= 1 846 835 €

+
Emprunt
= 3 300 000 €

↓
Dépenses d'équipement = 5 710 259 €

3 – BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



	Chapitre 013	Chapitre 70	Chapitre 73	Chapitre 74	Chapitre 75	Chapitre 77	Chapitre 78	RRF
CA 2022	1,26%	8,54%	75,58%	9,45%	2,41%	2,75%	0,00%	12 463 437 €
BP 2023	1,40%	8,51%	77,09%	10,21%	2,59%	0,21%	0,00%	12 167 650 €
Alloué 2023	1,76%	8,29%	76,93%	10,24%	2,57%	0,20%	0,01%	12 488 177 €
BP 2024	1,34%	8,33%	77,48%	10,15%	2,69%	0,00%	0,00%	12 696 650 €

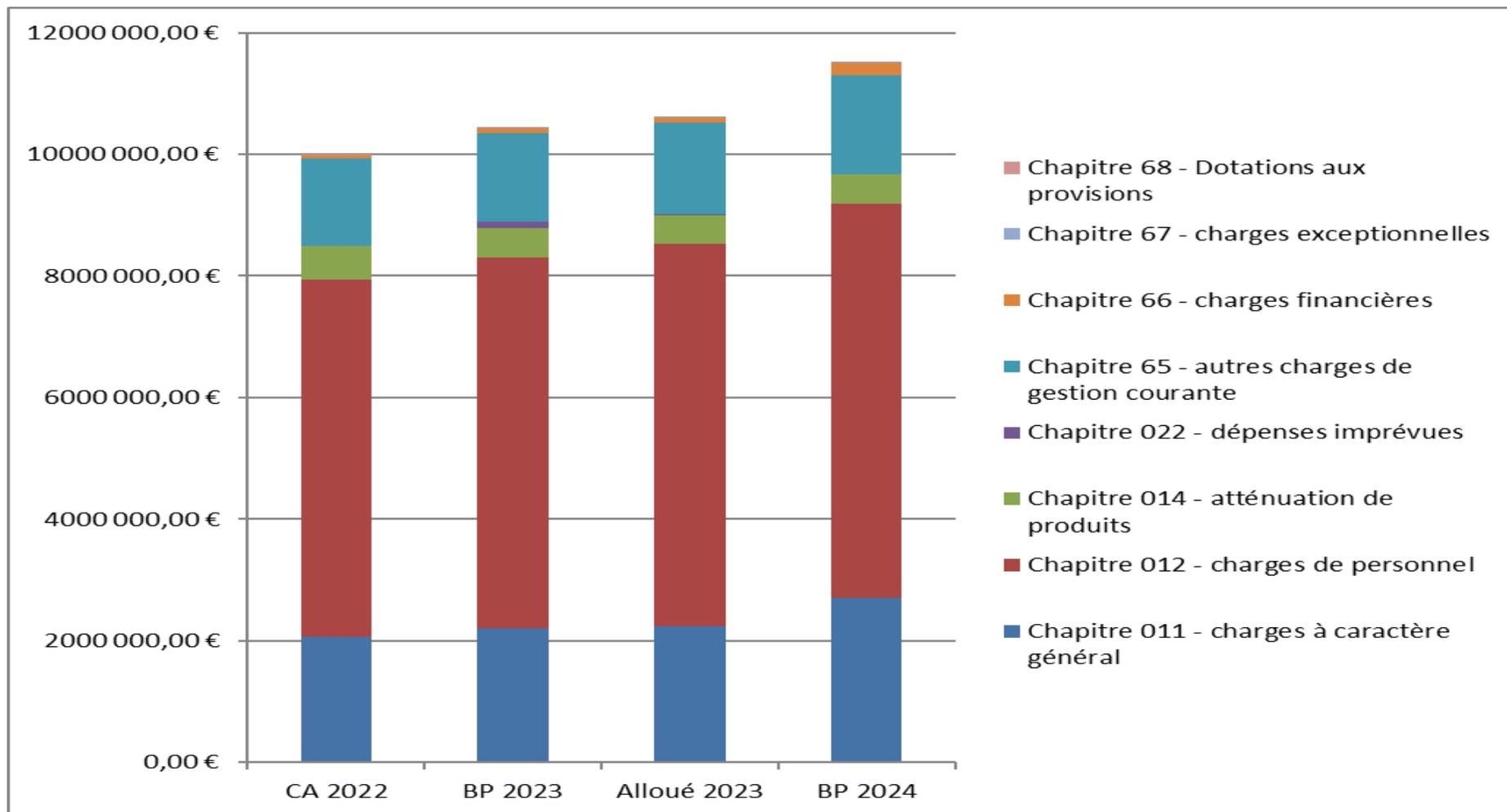
3 – BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Réévaluation de certains tarifs communaux d'environ 2 % (+ 12 K€)
- Augmentation prévisionnelle des recettes liées à la refacturation des charges au CCAS dans le cadre de la convention de mutualisation compte tenu de l'augmentation des coûts de personnel et de denrées alimentaires (portage de repas) : + 10 K€
- Non augmentation des taux de taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties : augmentation de 4 % (+ 229 K€) des produits issus de la taxe foncière, dans l'attente de la notification des bases 2024 et des compensations fournies
- Stabilité de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire par rapport au montant de l'alloué 2023,
- Augmentation des recettes de la CAF liée à la PSU (+ 67 K€)
- Non réinscription des recettes liées aux festivités « Cirque à l'Ouest » (- 42 K€) et des recettes liées à la dotation de recensement (- 16 K€)

3 – BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

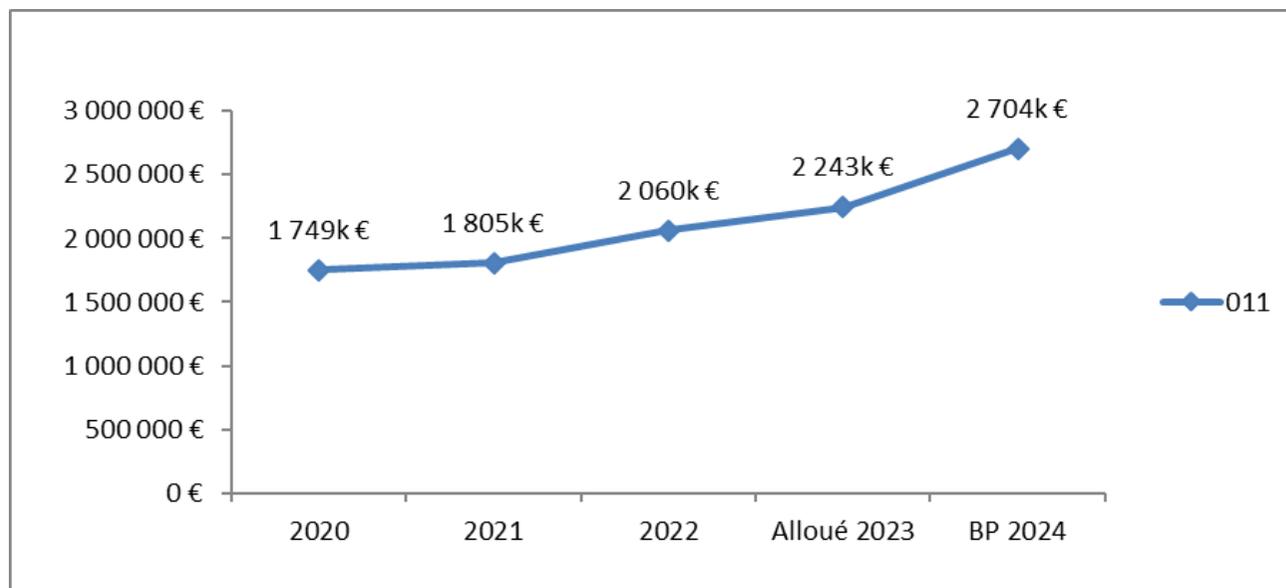


	Chapitre 011	Chapitre 012	Chapitre 014	Chapitre 022	Chapitre 65	Chapitre 66	Chapitre 67	Chapitre 68	DRF
CA 2022	20,61%	58,83%	5,48%	0,00%	14,47%	0,45%	0,02%	0,13%	9 992 513,81 €
BP 2023	21,18%	58,29%	4,71%	0,96%	13,86%	0,96%	0,05%	0,00%	10 445 817,00 €
Alloué 2023	21,12%	59,21%	4,44%	0,02%	14,20%	0,85%	0,15%	0,00%	10 620 890,89 €
BP 2024	23,49%	56,37%	4,09%	0,00%	14,21%	1,80%	0,04%	0,00%	11 511 913,00 €

3 – BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Chapitre 011 – Dépenses à caractère général

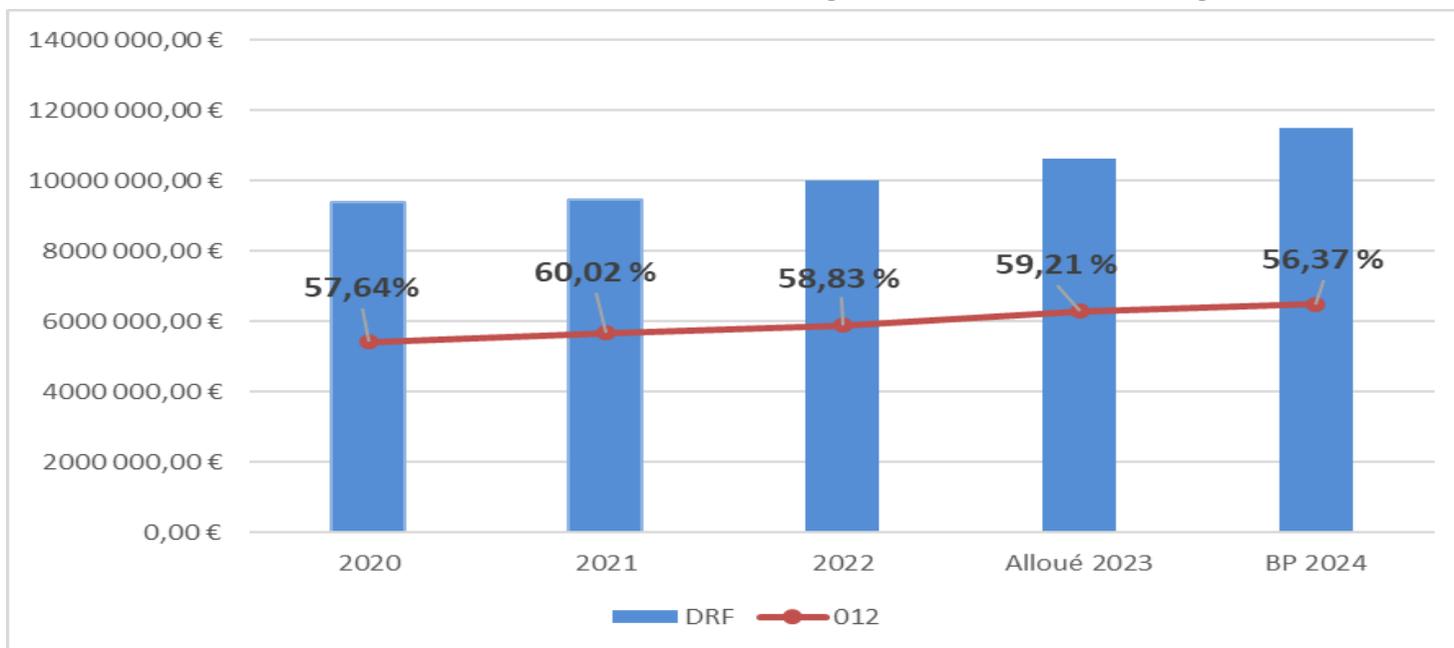
S'agissant des charges à caractère général, le montant proposé pour le BP 2024 est en augmentation d'environ 460 K€, soit + 20,55 %, par rapport à l'alloué 2023. Cette augmentation s'explique principalement par :



- La forte augmentation prévisionnelle des dépenses d'énergie, de l'ordre de 387 500 €, prévue sur l'année 2024 compte tenu de la hausse des prix du et de l'électricité
 - L'augmentation des dépenses liées aux produits alimentaires (+15 K€) en raison de l'inflation
 - L'augmentation des dépenses liées aux carburants (+ 9 K€) en raison de la hausse des prix.
 - L'inscription de crédits pour des manifestations nouvelles : fête des bénévoles (5 K€), cinéma en plein air (5 K€), temps forts / inauguration (5,5 K€) et des projets nouveaux autour de la jeunesse (+ 5 K€).
 - L'ajustement des dépenses liées aux différents contrats de maintenance afin de prendre en compte l'indexation des tarifs et les nouveaux contrats (+ 12 K€).
 - L'inscription d'une enveloppe de dépenses de 50 K€ pour faire face à des dépenses diverses.
- Parallèlement, l'enveloppe de 50 K€ inscrite en 2023 pour l'organisation de l'animation "Cirque à l'Ouest" n'est pas reconduite dans sa totalité mais uniquement pour un montant de 3 K€.

3 – BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Chapitre 012 – Dépenses de personnel



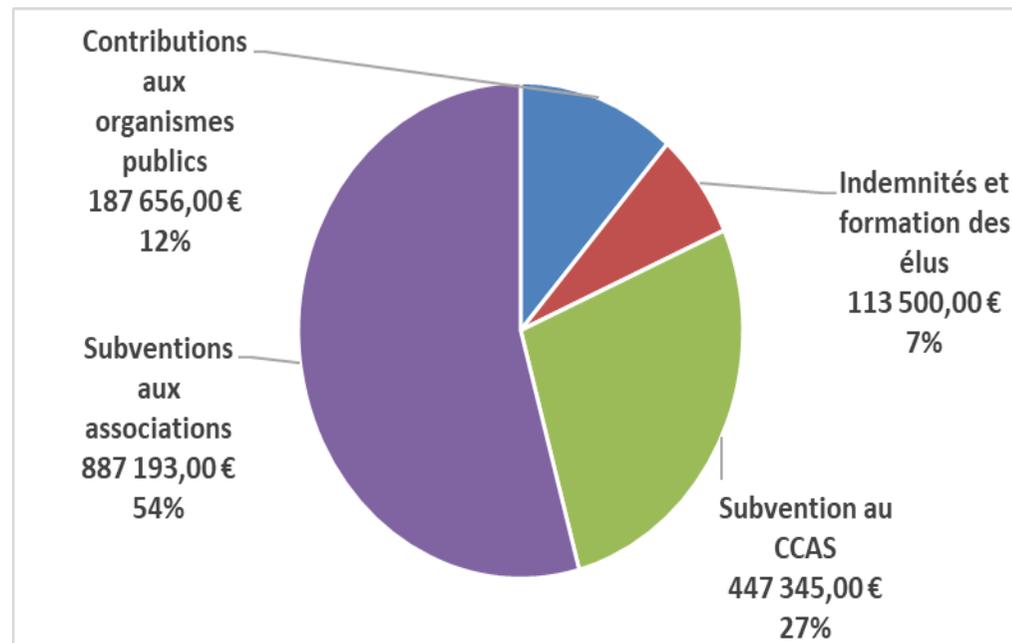
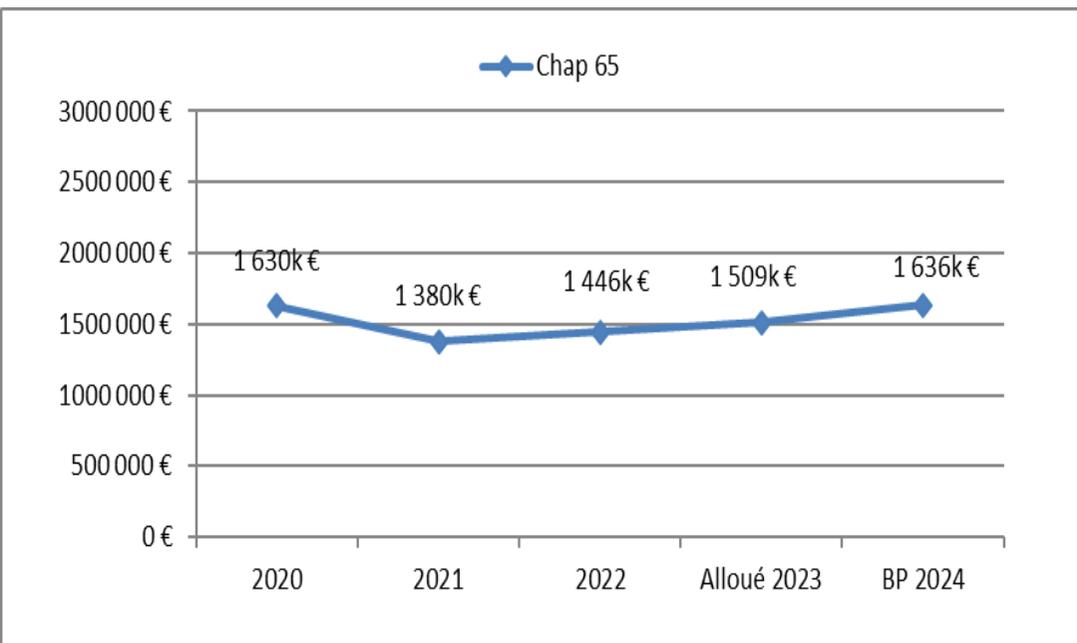
L'enveloppe consacrée au chapitre 012 est en augmentation de 200 461 €, soit + 3,19 %, par rapport à l'alloué 2023. Cette augmentation s'explique notamment par :

- Les effets année pleine de l'augmentation de la valeur du point d'indice de 1.5 % en juillet 2023 (+ 72 K€), l'impact en année pleine des mesures catégorielles 2023, l'augmentation de 5 points d'indice de tous les agents publics à compter du 1^{er} janvier 2024 et le GVT (+ 100 K€)
- Les dépenses relatives à l'assurance statutaire en hausse de + 12 K€ compte tenu du réalisé 2023
- L'inscription des crédits relatifs à l'organisation des élections européennes de 2024 (+8 K€)
- L'inscription des crédits nécessaires au financement de la création d'un 5^e poste de policier municipal (+ 45K€)
- L'inscription d'une enveloppe de dépenses de 50 K€ pour faire face à des dépenses diverses

Parallèlement, ne sont pas reconduits : les crédits relatifs à l'organisation du recensement (- 45 K€), au poste d'apprenti aux services techniques (-13,5 K€) et aux postes de 2 agents en retraite pour invalidité (- 43 K€).

3 – BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante



Le chapitre 65 augmente de près de 127 K€, soit +8,42 % par rapport à l'alloué 2023.

Cette augmentation s'explique principalement par :

- L'augmentation des subventions versées au Centre social et à la MJC de 20 K€ chacune, compte tenu de l'inflation,
- L'augmentation de la subvention versée au CCAS d'environ 93 K€ € afin de prendre en compte ses besoins et ceux de l'EHPAD. Il est à noter que la subvention au CCAS fera l'objet d'un réajustement en fonction des résultats de fonctionnement du CCAS et de l'EHPAD La Dimerie.

Parallèlement, l'enveloppe destinée aux indemnités des élus est diminuée compte tenu du passage de 8 à 7 adjoints.

3 – BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

Chapitre 66 - charges financières : 207 326 € : Prise en compte de la réalisation attendue pour 2024, ainsi que les intérêts de l'emprunt d'équilibre de 3 300 000 € inscrit au BP 2024.

Chapitre 67 - charges exceptionnelles : 5 000 € : Inscription de crédits pour d'éventuelles annulations de titres sur exercice antérieur.

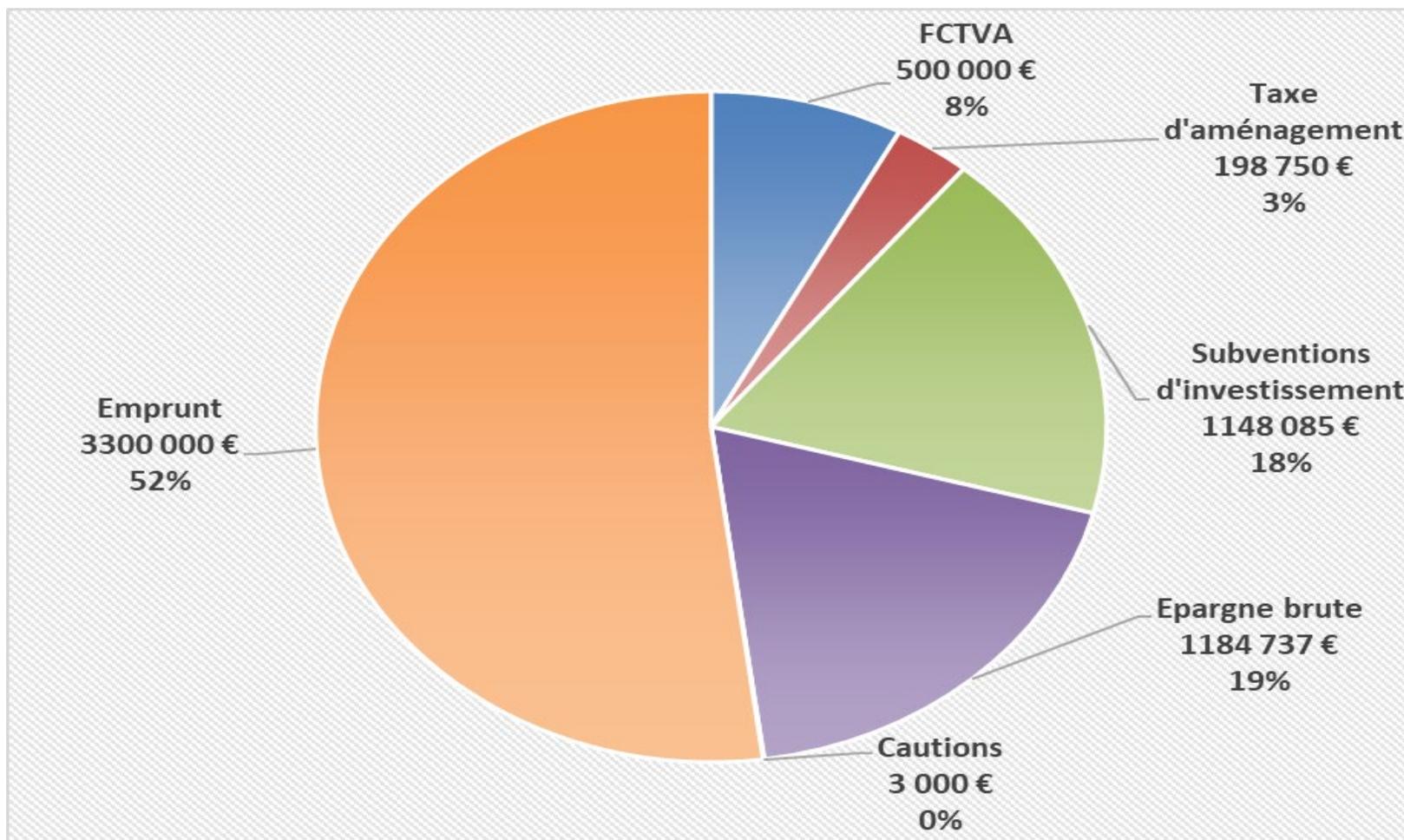
Chapitre 014 - atténuation de produits : 471 000 €

- Pas de dépenses liées au prélèvement SRU en 2024 compte tenu du montant des dépenses déductibles liées au programme de réalisation de logements sociaux sur la propriété ex Gagatel qui permettent de couvrir le prélèvement pour l'année 2024
- Inscription des dépenses liées au FPIC : 471 000 €

4 – BUDGET D'INVESTISSEMENT 2023

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

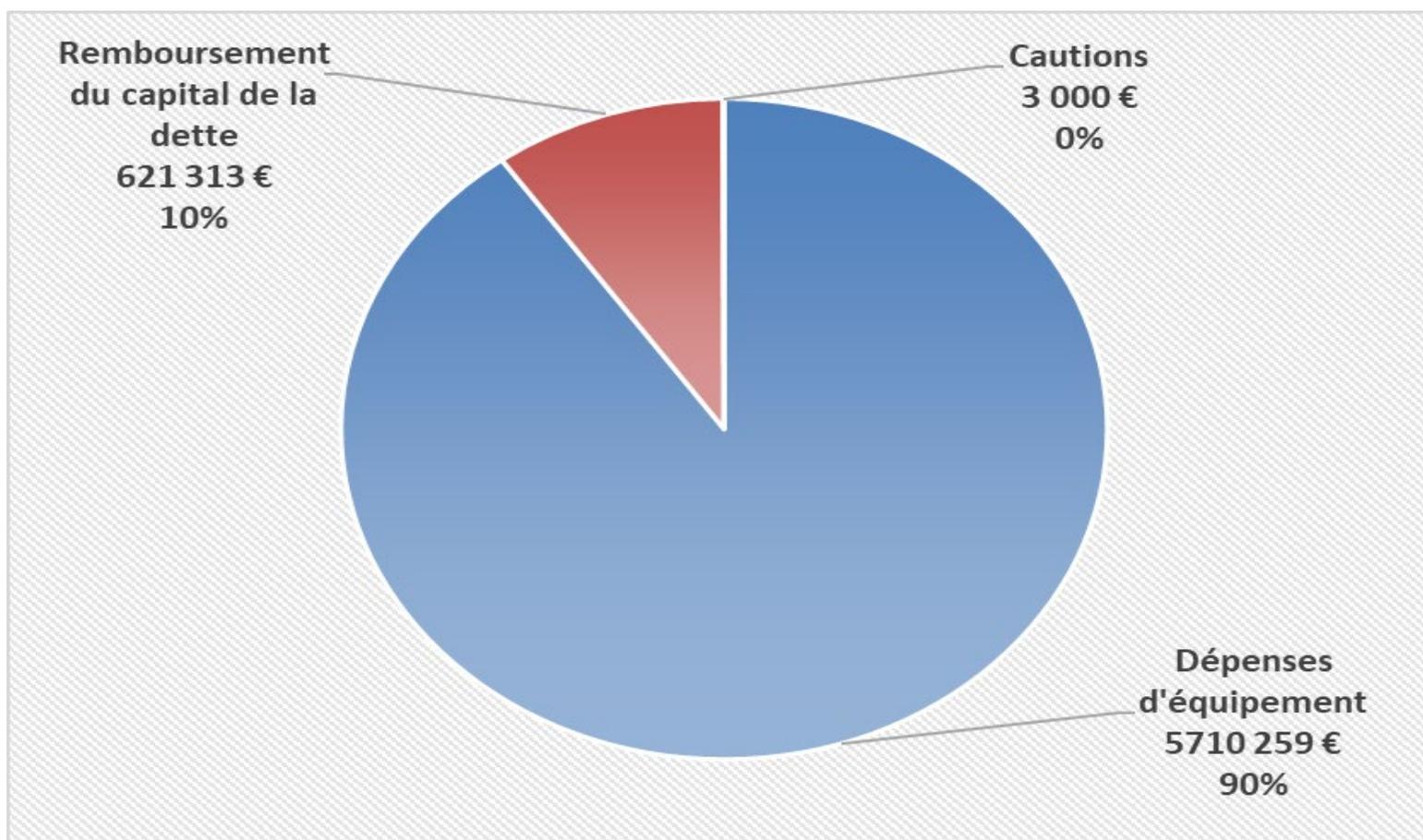
Montant total des recettes d'investissement inscrites au BP 2024 (hors emprunt revolving) : 6 334 572 €



4 – BUDGET D'INVESTISSEMENT 2024

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

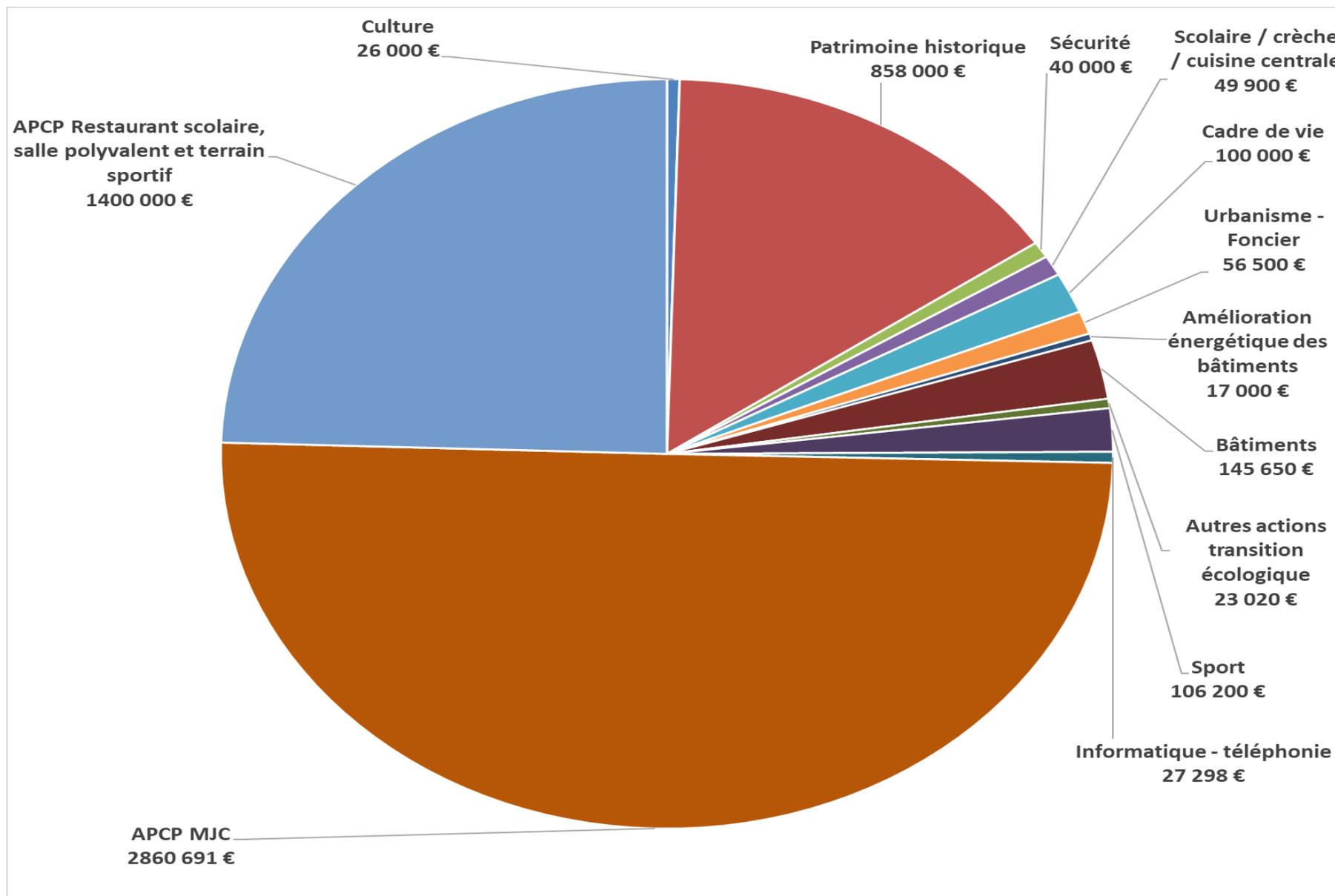
**Montant total des dépenses d'investissement inscrites au BP 2024 (hors emprunt revolving et travaux en régie) :
6 334 572 €**



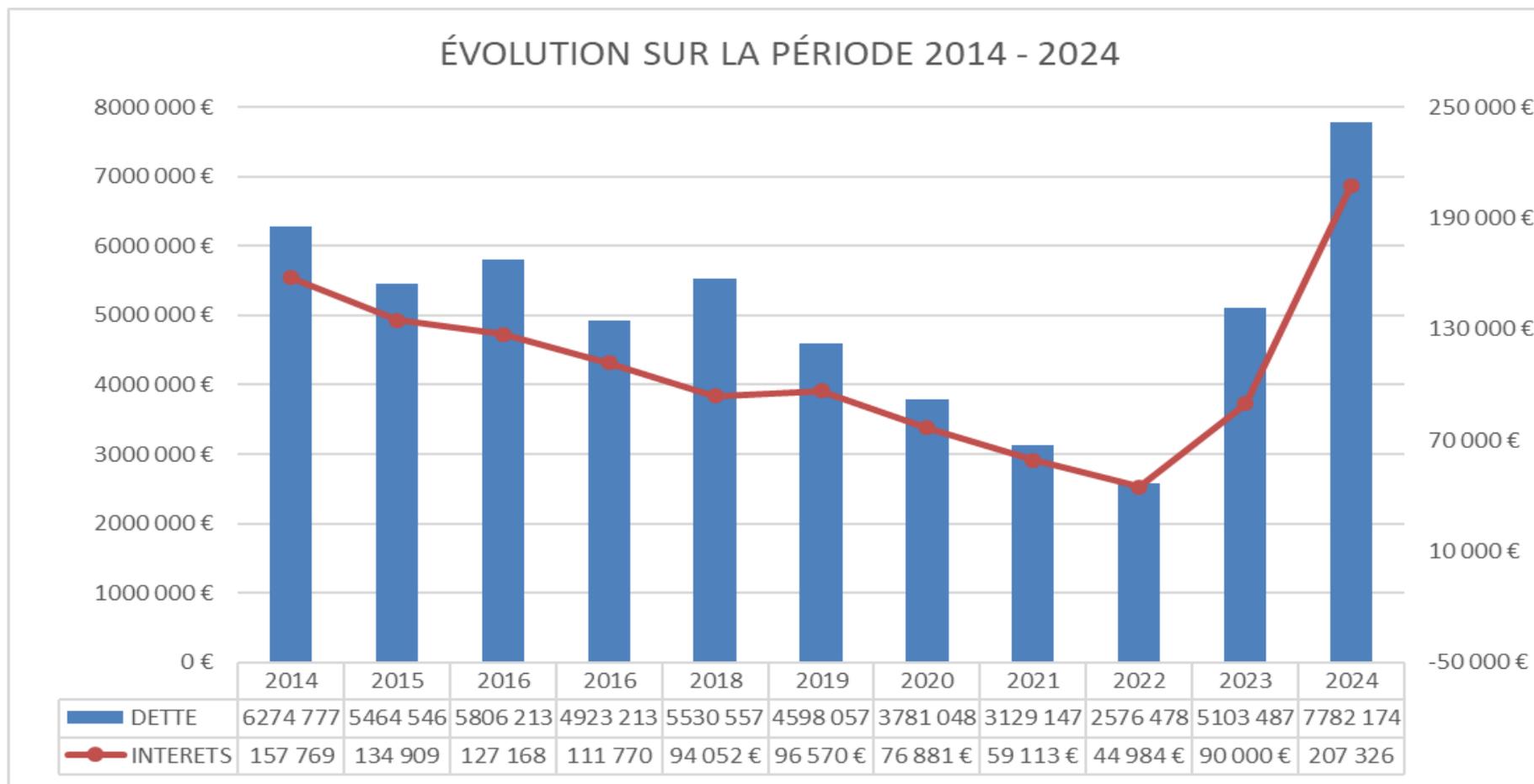
4 – BUDGET D'INVESTISSEMENT 2024

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Montant total des dépenses d'équipement inscrites au
BP 2024 : 5 710 259 €



5 – PROJECTION DE LA DETTE AU 31/12/2024



Au 1er janvier 2024, la dette de la commune devrait s'élever à 5,10M€. Elle sera composée de 5 emprunts à taux fixe d'un montant de 4,84M€ et de 2 emprunts à taux variable d'un montant de 0,26M€.

Au 31 décembre 2024, la dette de la commune devrait s'élever à 7,78 M€. Aucun emprunt toxique n'est enregistré.

6 – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

La section d'exploitation s'équilibre à hauteur de 310 130 €

Le montant de la section d'investissement est de 283 880 €.

Principales dépenses :

- **Les opérations de réhabilitation de réseaux d'eaux usées rue des Lilas (chemisage), Vieille route, rue Marius Paire et rue Chanvillard avec MOE pour un montant de 220 000 €,**
- **Des travaux liés à la reprise de divers branchements dans les bâtiments communaux (22 800 €),**
- **Le renouvellement de tampons et regard d'eaux usées (8 000 €),**
- **Le remboursement du capital de l'emprunt (20 000 €).**

6 – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Dette :

Au 1^{er} janvier 2024 : 136,5 K€

Au 31 décembre 2023 : 117 K€

Dont Taux fixe : 100 %

Aucun recours à l'emprunt n'est envisagé pour l'année 2024.